



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois

Question écrite n° 71401

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement sur le rapport de la mission d'information sur la simplification législative. À l'issue de cette mission d'information, il est proposé de soumettre les propositions de loi à une étude d'impact. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Si la mission d'information sur la simplification législative recommande la réalisation d'une étude d'impact sur les propositions de loi, elle ouvre des pistes de réflexion sur l'institution chargée de leur réalisation. Elle envisage ainsi que de telles études d'impact soient élaborées soit par les assemblées elles-mêmes, soit par un organisme commun au Gouvernement et aux deux assemblées. Le rapport de la mission précise, à cet égard, qu'« il faut explorer la piste d'une coopération au sein d'un pôle d'expertise constitué dans le cadre d'un conventionnement entre l'exécutif et les deux assemblées, comme celle d'un important renforcement des moyens du Parlement ». Le Gouvernement se tient à la disposition des assemblées pour engager avec elles un dialogue sur les modalités selon lesquelles la « coopération » évoquée par la mission d'information pourrait être mise en place, tout en veillant à ce qu'elle n'entraîne pas une surcharge de travail pour les administrations centrales. Toutefois, il n'appartient pas au Gouvernement, dans un domaine qui concerne l'organisation par chaque assemblée de ses travaux, de rendre obligatoire la réalisation d'une étude d'impact sur les propositions de loi.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71401

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10465

Réponse publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1213